

Réponses de **ENSEMBLE ET BIENVEILLANTS POUR SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU**

L'ensemble des réponses qui suivent sont extraites directement de notre programme distribué aux habitants, complétées par des éléments supplémentaires de réflexion, issus de notre groupe de travail.

Réponse à la question 1 :

Mise en place d'un agent municipal "réfèrent aéroport" chargé d'accompagner les habitants dans le montage des dossiers administratifs, insonorisations, droits de délaissement, et demandes d'aides financières. Le rôle de cet agent ne sera pas d'attendre le passage et les demandes des habitants concernés mais de prendre contact directement avec nos habitants. Le constat a été fait, aujourd'hui, trop peu de dossiers ont été montés depuis 2018... Beaucoup d'ayants-droits sont démunis.

Nous étudierons la possibilité et la faisabilité d'accorder une avance de fonds, afin de palier les lenteurs administratives de l'état concernant le financement de l'insonorisation des logements.

Au titre des compensations attendues par notre commune, nous demanderons de classer le territoire de Saint-Aignan de Grand Lieu en zone franche (en cas de refus nous réitérerons cette demande auprès du futur gouvernement élu en 2022). Nous contacterons Bouguenais pour connaître leur position.

Réponse à la question 2 :

Nous comptons peser en prenant contact avec les futures équipes municipales des communes riveraines impactées par l'aéroport. Des changements d'interlocuteurs auront lieu suite aux élections, ce sera l'occasion de créer une nouvelle dynamique auprès de ces maires nouvellement élus ou réélus afin de créer une entente et un front commun, y compris avec vos associations de défense. Ce qui n'est pas le cas, pour des raisons diverses avec les équipes sortantes actuelles.

En ce qui concerne plus précisément notre commune, nous avons l'intention de faire appel à des organismes de mesures extérieures pour étudier et surveiller les nuisances visuelles, sonores, et électromagnétiques sur notre territoire, dans des points bien précis. Nous pourrions comparer avec les futurs chiffres des mesures officielles.

Réponse à la question 3 :

Pour nous, la question la plus difficile, car nous sommes face à un mur ! Nous continuerons à demander par tous moyens juridiques et autres possibles, mais surtout répétitifs la mise en application de tout ce qui a été promis financièrement par Edouard Philippe, Elisabeth Borne ou maintenant Jean-Baptiste Djebbari.

Cette action passe inévitablement par un meilleur soutien aux associations telles que les vôtres, car vous êtes des partenaires de combat indispensables. Jusqu'à maintenant, nous trouvons

entre autre que le Coceta a reçu des aides financières faibles par la majorité municipale sortante de Saint Aignan de Grand Lieu. Il y a une différence flagrante entre le discours du maire sortant et les miettes qu'il distribuent. En apparence, il apparait comme le meilleur allié, voir l'initiateur à l'origine du Coceta., dans la réalité il donne peu et beaucoup moins qu'il ne pourrait. Nous déplorons qu'une partie de l'équipe dirigeante du Coceta a intégré la liste présentée par Jean-Claude Lemasson. Il y a contradiction avec l'objet et le rôle principal de l'association.

Réponse à la question 4 :

OUI à 100 %. Comme déjà évoqué en début de question 3, négocier avec le gouvernement Macron, c'est être face à un mur. Si nous sommes élus, nous équipe municipale d'une petite commune de 4000 habitants, pensons que seule l'échéance présidentielle de mai 2022, offre une porte de sortie, favorable à un transfert.

Nous avons l'intention, en concertant les autres équipes municipales qui seraient intéressées, le département et la Région de constituer pourquoi pas un collectif, pour contacter les équipes de campagne des Partis susceptibles d'être présents au second tour des présidentielles (4 à 5?). Le but, leur faire intégrer dans l'une des 100 mesures coutumières dans ce type d'élection, la nécessité de création d'un aéroport du Grand Ouest sur un autre site, seule alternative possible.

En conclusion à vos 4 questions, nous pensons que ces élections municipales sont une véritable occasion de renouvellement des équipes sortantes au sein de Nantes Métropole. Cela va permettre de nouvelles idées, de nouveaux partenariats, de nouvelles collaborations pour faire avancer ce dossier aéroport vers un transfert. A supposer que tous les maires sortants actuels soient réélus ?

Sincèrement, vous pensez que ce dossier va avancer, évoluer ?

Ensemble et Bienveillants pour Saint-Aignan de Grand Lieu

Denis Marot

06.11.94.81.20